PRESENTS

ACHETEZ POUR

$5.00/100

ET VOUS AUREZ UN COUPON

PIGEON, PIGEON & CIE.

49 & 51 Rue Rideau

OTTAWA.

"LE JUMBO"

Magasin de Fer

115

RUE RIDEAU

OTTAWA.

Toujours en Vente Le Stock

Le plus Considerable, Le Mieux Assorti, Le Mieux Choisi et a Meilleur Marche

—QUE—

Partout Ailleurs.

P. S.--On vend aux Marchands de Campagne aux Prix de Montreal.

Thos. BIRKETT

115 Rue Rideau, Ottawa.

LES MASSES

Peuvent Venir

Et avec une Bienvenue Cordiale trouver un

Beau Cadeau de l'An

—A PARTIR—

D'Aujourd'hui 4 Decembre,

Chaque Acheteur d'Articles de Modes, Fourrures, Ulsters et Gilets recevra les Presents Suivants:

$2 à $3, un Mouchoir en Soie de 50c.
$3.25 à $6, un Mouchoir en Soie ou Dentelle de 75c.
$6.25 à $10, un Eventail ou un Mouchoir de $1.00.
$11 à $16 un Châle ou mouchoir de $1.50.
Pour de plus gros achats, des présents en proportion.

Je n'ai pas besoin de dire que les susdites marchandises sont Nouvelles, Choisies et Moins Chères que les Moins Chères dans le Commerce. Les Présents seront généreusement donnés aux amis et clients à titre de reconnaissance pour les affaires considérables et prospères de l'année.

WOODCOCK

Fameux Magasin de Modes

316 et 318 Rue Wellington.

Derniere Heure

Un grippe peu maligne fait des siennes au Manitoba.

Une bombe a été lancée dans le palais de l'archevêque de Valence.

gouvernement espagnol a reconnu officiellement la république brésilienne.

PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

SÉANCE DU 9

M. SPENCER demande si le gouvernement a consenti quelque contrat ou donné ou promis de faire quelques commandes de travaux à la Dominion Bridge Company de Lachine, depuis le premier mars.

Réponse—Aucune promesse n'a été faite, mais cette compagnie a obtenu sur soumission régulière le contrat pour la construction de cinq ponts.

Le reste de la séance est consacrée à la discussion du budget et aucun argument bien nouveau n'est apprté.

LE MEURTRE A CARP

M. le Dr Mark commencera aujourd'hui l'enquête à Carp au sujet du meurtre du vieillard Langford. L'assassin n'est pas encore arrêté, mais les soupçons se portent sur un nommé George Goodwin, dont les antécédents sont très mauvais. Ce Goodwin vit de vols et de rapines et n'a pas de demeure fixe. L'an dernier il a volé un cheval à ce même M. Langford, mais avait échappé à la prison, grâce à la clémence de M. Langford qui après avoir recouvert son cheval n'a pas voulu continuer sa poursuite au criminel.

Un examen du théâtre de l'assassinat montre que Langford était occupé à soigner ses chevaux lorsqu'il a été frappé sur le derrière de la tête avec une barre de fer de trois pieds de long à laquelle on a trouvé des cheveux collés dans le sang.

Pour toute richesse, le vieillard avait paraît-il, le soir du meurtre, $9 dans son coffre. Cet argent a disparu.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des developpements de cette affaire.

RETEAITE A ST ANNE

Plus de 650 jeunes filles de la paroisse Ste Anne ont suivi la retraite avec une exactitude irréprochable. Ouverte le 4 déc. à 4 hrs. p. m. par le chant du "Veni creator." cette retraite a été prêchée par le Rév. P. Prud'homme. Cet éloquent prédicateur sut toujours tenir l'auditoire sous le charme de sa parole et de plus ce bon pasteur n'ayant qu'un but et qu'une seule ambition celle de gagner des âmes à Dieu n'a rien épargné pour faire entrer la paix dans ces cœurs troublés ; ce savant orateur tout en montrant les vérités éternelles sous un aspect des plus terribles n'avait que des paroles d'encouragement et de consolation à adresser aux pauvres âmes endurcis dans le péché: il sait si bien trouver le chemins des cœurs !

Le jour de l'Immaculée Conception devait faire passer la jubilation dans toutes les retraitantes. La messe eut lieu à 8 hrs. Pendant les St Mystère qui furent célébrés par le Rév. R. Prud'homme un chant grave joint aux accords d'un instrument puissant portaient l'âme à prendre un doux essor vers les parvis célestes et sur les ailes de la foi à monter jusqu'à l'heureuse patrie des cieux.

Douze petites filles, préparées en l'honneur des douze privilèges de la Ste Vierge, avaient été choisies pour s'approcher de la Table Sainte pour la première fois. Jésus. Cette première communion fut suivie de celle de toutes les Congréganistes, qui pour la circonstance étaient en costume complet, et de toutes les autres retraitantes. Tout leur extérieur respirait le bonheur, mais un bonheur calme et paisible car toutes ces âmes étaient comme autant de vases purs disposés à recevoir la liqueur sacrée du Sang de Dieu. L'action de grâces fut faite avec la plus grande dévotion, après quoi toutes se retirèrent fortes de la force du Christ.

Une cérémonie plus belle devait clore ces jours de bénédictions. Elle s'ouvrit par le chant de l'*Ave Maris Stella* après lequel le Rév. P. Ladislas prononça une touchante allocution.

Immédiatement après la Présidente et les autres dignitaires déposèrent leur écharpe au pied de l'autel. Les élections pour la Présidente et les autres officières de la Congrégation ayant eu lieu le 6 Décembre donnèrent le résultat suivant :

Présidente, Mlle Dagenais ; 1ère Vice-Pres., A. Gauvreau ; 2ème Vice-Pres., J. Alberti ; 1ère Assistante, C. Paquette ; 2è Assist., G. Goneau ; Secrétaire, P. Archambeault ; Trésorière, V. Chartrand.

Conseillères : C. Robillard, E. Langlois, E. Labelle, C. Lauzon, A. Vanier, E. Pilon, J. Groulx, A. Desjardins, M. Gravelle.

Sacristines : J. Archambault, J. Proulx, A. Sauriol.

1ère Organiste et directrice du chœur de chant : Corine Robillard ; 1ère assist : H. Cléroux ; 2ième assist : V. Bigras.

Choristes : M. Dagenais, E. Langlois, R. Desvarennes, L. Carter, A. Pilon, E. Labelle, O. Joubarne, D. Rochon, A. Durocher, H. Archambault, A. Langlois, H. Cléroux, C. Langlois, P. Cavalier, P. Crochetière, A. Crochetière, A. Maheu, V. Sauriol, E. Goulet, V. Bigras, D. Paquette, A. Sauriol, E. Paquette, D. Labelle, J. Proulx, E. Laurin, A. Archambault E. Franche, A. Gauvreau, F. Paquette, A. Cavalier, S. Cléroux, N. Bigras, P. Archambault.

Gardiennes : E. Thomas, A. Chénier.

Infirmières : Délimas Denault, Carmel Dion, Emélie Duval, Anaïs Pilon.

Bibliothécaires : Présidente, E. Langlois ; 1ere Ass., H. Crochetière ; 2me Ass., E. Labelle ; Secrétaire, P. Archambault ; Trésorière, C. Paquette ; 1ere Surveillante, D. Rochon ; 2me surveillante, P. Crochetière.

Sacristines : autel du Sacré-Cœur ; E. Paquette ; assistantes : L. Gravelle, E. Tabot. Autel de St Joseph : A. Pilon ; assistantes : G. Amyotte, M. L. Sauriol. Autel des âmes du Purgatoire : E. Laurin ; assistante : M. Lalonde, V. Brassard.

Quelques instants plus tard au pied de l'autel de Marie vingt-sept jeunes filles jurèrent amour et fidélité à cette Vierge Immaculée. Il est certain que ce beau titre de congréganiste sera toujours pour elles un doux entretien à leur cœur et une lumière à leur esprit. Alors le Rév. P. Ladislas prononça un second sermon dans lequel il prit pour texte ces belles paroles "Ecce Mater tua" de nouveau il fit paraître son éloquence et sa philosophie du cœur qui le distingue si hautement.

Une si imposante journée ne devait se terminer que par le salut solennel donné par le Rvd. R. Prud'homme assisté des Rvds. MM. Gascon et Montard comme diacre et sous-diacre. Etaient présents au chœur les Rvds MM. A. Dusablon directeur de la retraite, Martin, Lacoste, O. M. I., et quatre frères Capucins.

L'orgue était tenu par M. F. X. Paquette dont le nom est souvent mentionné surtout à côté de ceux de nos plus habiles maîtres dans l'art musical. MM. Tassé ont bien voulu prêter leur généreux concours pour la circonstance et faisant paraitre une fois de plus leurs brillants talents de violoniste. Le chant fut fait par le chœur des filles de Marie Immaculée et nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il est un des mieux organisés. Elles se sont surpassées dans le "Quam delecta tabernacula" de Lambillotte qui ne pouvait être mieux rendu. Mlles E Langlois, C. Robillard, R. Desvarennes, P. Cavalier, E. Goulet parmi les solistes, possèdent des voix qui feraient envie à nos plus grandes basiliques. Tous laissèrent le temple du Seigneur en emportant les plus précieux souvenirs.

"Communiqué."

COUR SUPRÊME DU CANADA

COSSETTE VS DUNN, WIMAN & CO

La cour suprême a rendu hier un jugement qui intéresse tout spécialement la classe mercantile. C'est la première cause du genre décidée par cette cour.

L'appelant, marchand faisant affaires à Valleyfield, intenta devant la cour supérieure à Montréal une action en dommages-intérêts contre l'agence mercantile bien connue de Dunn, Wiman & Co., dans laquelle Cossette se plaignit que l'agence en question avait ruiné son crédit et lui avait causé des dommages considérables en fournissant à ses créanciers des rapports faux, mensongers et inexacts concernant sa solvabilité et sa position financière.

La Cour Supérieure accorda à Cossette $2000 de dommages, mais l'agence ayant interjeté appel à la cour d'appel par la province de Québec, cette dernière cour réduisit à $500 le montant des dommages accordés. Cossette en appela à la Cour Suprême qui vient de lui donner gain de cause, et de condamner l'agence mercantile à lui payer $2000 de dommages-intérêts et tous les frais encourus.

La preuve a établi que les renseignements fournis par l'agence aux créanciers de Cossette étaient absolument faux ; que ces renseignements furent fournis à ces créanciers sur la demande de ces derniers et en vertu d'un contrat fait entre eux et l'agence défenderesse, par lequel contrat l'agence s'était obligé, moyennant considération pécuniaire, à fournis les renseignements demandés.

La prétention de l'agence mercantile était que la poursuite de Cossette était mal fondée, parce que les renseignements en question avaient été obtenus et fournis par elle de bonne foi, dans le cours ordinaire des affaires, sur la demande des créanciers de Cossette, et parce que la loi établit au sujet des communications de ce genre une immunité contre les conséquences qui en résultent pour celui sur le compte duquel elles sont faites—et parcequ'en conséquence ces communications sont d'une nature confidentielle et privilégiée.

La Cour Suprême s'est prononcée contre l'agence sur tous ces points et en faveur de Cossette,

Messieurs Lash C. R. de Toronto et Girouard C. R. de Montréal étaient chargés de la cause pour l'agence et M. N. A. Belcort d'Ottawa plaida la cause pour Cossette durant la Cour Suprême.

ECOLES SEPAREES

Le bureau des écoles séparées a tenu, hier, sa dernière séance de l'année.

Le rapport de M. Tassé constate pendant le mois de novembre une assistance de 190 élèves dans les classes françaises, et de 1,358 dans les clases anglaises. Sur proposition de M. Ratty les personnes suivantes sont choisies comme officiers rapporteurs pour les prochaines élections de commissaires d'écoles :

Quartier Victoria, G. Marsan ; Quartier Dalhousie, J. Gagné ; Quartier Wellington, W Sims ; Quartier Central, James Slater ; Quartier St Georges, A. C. Larose; Quartier By, Louis Tassé ; Quartier Ottawa, P. R. Valiquette ; Quartier Rideau, A. Hunter.

La nomination des candidats aura lieu le dernier mercredi du mois et la votation le mercredi suivant.

COURRIER DE HULL

—M. le Dr Gaucher, de Hull, est allé s'établir à St André Avellin.

—M. George Thomas est allé s'établir à Farrelton dans le comté d'Ottawa.

—Le concert loterie de la musique Durocher aura lieu le 26 courant dans la salle de l'hôtel de ville.

—M. A. Moussette a été réélu pour la quatrième fois, président de la société St Jean-Baptiste, d'Aylmer, dimanche dernier.

—Ce matin ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Madame Madore, décédée avant hier à l'âge de 76 ans.

—Le conseil du comté d'Ottawa s'est assemblé aujourd'hui dans la salle du conseil de ville. Nous donnerons demain le compte rendu des délibérations.

—M. Patton, depuis quelque temps rédacteur du DESPATCH, est mort avant hier d'une inflammation de poumons. Son corps a été transporté aux Iroquois.

—M. le maire Scott a fait une observation très pratique, hier soir, lorsqu'il a demandé aux echevins d'écrire eux-mêmes à l'avenir leurs motion, au lieu de laisser ce soin au secrétaire trésorier. Les séances du conseil souffriraient moins de retard.

—M. le docteur Routhier dit qu'il y a très peu de maladies présentement dans Hull. Mais les paroisses environnantes ne sont pas en si bon état. Il y a plusieurs cas de diphtérie à Aylmer, à la Pointe à Gatineau et à l'Ange Gardien.

—De magnifiques bancs, fabriqués par M. M. Olivier et Fils d'Ottawa, seront bientôt placés dans la salle du conseil de ville. Si nous avions un avis à donner à ce sujet nous dirions au conseil de ville de faire placer ces sièges sur des gradins, afin que les personnes qui seront assises en arrière voient et entendent aussi bien que celles qui seront assises à l'avant. Le public aime à être bien traité, et ce n'est que justice car c'est lui qui paie.

—Furieux de voir ses avis dédaignés le petit SPECTATEUR est parti en guerre contre le conseil de ville dans son dernier numéro Nouveau Don Guichotte, il combat contre des moulins à vent. Il n'existe de *ring* municipal que dans les bureaux du confrère où l'on voudrait pratiquer le népotisme en affaires municipales sur une large échelle. En attendant la réussite de ses projets, le SPECTATEUR pourrait il nous dire quelle est "cette autorité sans borne dans Hull," dont il parle.

—Les membres de la profession médicale de Hull avec lesquels nous avons eu occasion de converser aujourd'hui condamnent sévèrement la conduite de M. le Dr Aubry, au sujet de l'offre ridicule de $25 faite à M. le Dr Beaudin, pour ses services comme officier de santé. Ils disent que c'est une insulte faite à toute la profession médicale que d'évaluer à un prix aussi minime les services d'un officier extrêmement compétent pendant toute une année. M. Aubry lui-même ou tout autre médecin se serait trouvé insulté si on leur avait fait une offre semblable.

—La questions de l'élargissement de la rue Alma est toujours dans le statu quo. Des négociations se poursuivent cependant entre, M. Desjardins et les rév. Pères Oblats. Ceux-ci ont offert à M. Desjardins en échange de son poste actuel la maison de M. Dessaint et celle de M. Marion, mais M. Desjardins ne trouve pas que ces propriétés lui conviennent. M. Desjardins dit qu'il est prêt à accepter tout terrain convenable qu'on lui offrira en échange du sien ; il ne consent qu'en considération de l'usage que l'on veut en faire pour l'embellissement de l'église.

—On dit que certains échevins travaillent en sous main à obtenir la démission de M. le Dr Beaudin, comme officier de santé de la ville, afin de donner la position à M. le Dr George Aubry, frère de M. l'échevin Aubry. L'offre ridicule de $25 n'a été faite, hier soir, à M. le D Beaudin, pour ses services de l'année que dans le but de l'amener à donner sa démission. Mais M. Beaudin ne parait pas disposé à tomber dans le panneau. Il a dit au conseil hier soir, qu'il préférait donner ses services gratuitement si la ville était trop pauvre pour les lui payer, mais qu'il ne donnerait pas sa démission. Quant aux $25 la ville pourrait les donner aux pauvres dans le cours de l'hiver, a-t-il dit en terminant.

NOUVELLES LOCALES

Bas et gants en laine à seulement 12½ la paire, chez Bourcier & frère.

—M. G. H. Bronson est parti hier pour une promenade à Détroit.

25 douzaines de camisoles en laine seulement 29 cts. Bourcier & frère.

— M l'échevin Askwith dit qu'il ne sera pas candidat dans le quartier Rideau cette année.

Si vous voulez des bargains en nouveautés ou en articles de fantaisie allez chez Bourcier & frère.

— Un cultivateur du nom de Pellard a noyé un de ses chevaux avant hier, en traversant sur le lac Deschênes.

Si vous désirez un article de fantaisie pour les Fêtes de l'An, à moitié prix, allez chez Bourcier & frère.

PHOTOGRAPHIE DE L'AN chez S. J. Jarvis, autrefois de Pittaway & Jarvis. Studio 117 rue Sparks.

—Il y aura assemblée du comité des marchés demain après-midi pour ouvrir les soumissions de location des marchés

175 sleighs pour garçons et fillettes achetés au magasin de jouets de la Puissance à moitié prix, chez Bourcier & frère.

89 CENTS Toutes chemises dans la vitrine à 89 cents chacune cette semaine GEO. A. QUESNEL, 26 RUE RIDEAU.

—Les journaux anglais d'hier rapportent la nouvelle du suicide de M. Z. Lalonde, de St Isidore, nouvelle que nous avons donnée la semaine dernière.

Voyez donc la vitrine chez Geo A. Quesnel 26 Rue Rideau et l'immense réduction de chemises en flanelles, toutes sont RÉDUITS A 89 CENTS CHACUNE

A partir de samedi, 10 pour cent de réduction seront accordés sur toutes les marchandises qui ne sont pas marquées au rabais. Cette réduction durera jusqu'à la nouvelle année. Chez Bourcier & Frères.

—Un incendie a détruit, hier, la fabrique de lainages de Ross & Mc Gregar, près de la station de Maxville, sur le chemin de fer Atlantique. Pertes $2,500.

Bourcier & frère ont acheté le stock du magasin de jouets de la Puissance, de la rue Bank à 50 cents dans la piastre et tout sera vendu à grand sacrifice à leur magasin populaire. Coin des rues Bank et Sparks.

—Le comité des travaux doit s'assembler, ce soir, pour discuter le projet de faire casser cette hiver la pierre nécessaire au macadam des rues pour l'été prochain.

VOYEZ CECI, Photographies à des pris de Fête. Tous genres de cabinets des mieux finis à $2,00 la douzaine, les bébés compris: chez Jarvis, Studio 141 rue Sparks. N. B. Remarquez bien le No afin de ne pas être désappointés.

—Un nommé Thomas McVey s'est fait écharper le bras dans un moulin à battre, hier, sur la ferme de M Richardson à Fitzroy. L'amputation sera nécessaire.

Ce dont on a longtemps senti le besoin c'est un lit qui puisse ployer et revenir ensuite à sa position première. La Gold Medal Spring Bed company en produit de tels; un lit qui devrait se trouver dans chaque maison, que l'on peut se procurer à bon marché de chaque marchand de meubles de la ville. Il y en a déja des milliers en usage et partout on en parle en termes très avantageux.

—John Goodie, ce fou en délire, qui, l'autre jour a sauté en bas des fenêtres de l'Hôpital Général, rue Water, vient de mourir à l'hôpital protestant où on l'avait transporté à sa sortie de prison.

CESSION DE BIENS

John et Adelard Johnson, hôteliers, autrefois d'Ottawa ont fait cession de leurs biens à Montréal à la demande de Jos. N. Trudeau, qui a été nemmé gardien provisoire. Le passif est d'environ $1,300.

NOCES D'ARGENT

Le 18 de ce mois, aura lieu la noce d'argent de l'une de nos plus belles institutions; celle de notre orphelinat canadien.

Cette œuvre de notre création, qui toujours tient bon, quelque durs que soient les temps, va nous donner, le 18 au soir, une de ces belles fêtes que la catholicité seule sait inventer. Un splendide banquet, auquel tous les bienfaiteurs de cette grande et belle œuvre, prendront part, sera couronné par un concert donné par nos amateurs les plus distingués !....

"Communiqué."

COUR DU COMTÉ DE CARLETON

Comme il n'y a pas de causes criminelles devant cette cour hier, au présent terme on a présenté une paire de gants blancs au juge Mosgrove.

Deux causes d'un carectère civil ont été entendues hier. La première était une poursuite pour $175 contre M. Lahey, pour prêt d'argent et prix d'une vache ; la deuxième une poursuite contre Madame E. Workman, par J. H. Allan, pour un compte de $160 d'épiceries. Dans le premier cas jugement a été accordé au plaignant, et dans le deuxième la cause a été prise en délibéré.

ECHOS DES MINISTÈRES

—L'honorable M. Tupper est parti aujourd'hui pour South Victoria où il dirigera la campagne électorale.

—M. Robert Cameron de Almonte, a obtenu le contrat pour la construction des nouveaux édifices publics à Carleton Place.

—M. A. St. G. Hamersley, de Vancouver, et M. Imrie Bell, ingénieur civil, de Glasgow, sont en ce moment à Ottawa. Ils ont eu une entrevue avec Sir John A Macdonald et autres ministres au sujet de la construction d'une cale-sèche et de grands chantiers de navires à Vancouver.

Presents de l'An.

Chez Currier, 116 rue Sparks, et 188 rue Rideau est le meilleur endroit et le plus économique pour faire l'achat de Tables et Chaises de fantaisie et de toutes sortes de meubles.

Cour de Police

(Présidence de M. O'Gara)

Jack Sweeney, ivre, cause remise à vendredi.

W. McCurdy, ivre, $2 d'amende et $1 de frais.

Leonard Laberge accusé d'avoir volé le casque d'un pensionnaire à l'hôtel Almonte. On l'a pris en possession du casque qu'il offrait en vente. Procès remis à huit jours.

NAISSANCE

A Hull le 6 courant la femme de Paul T. C. Dumais, Arpenteur Géomètre, une fille.

DECES

Ce matin à l'âge de 22 jours George Oswald enfant de M. P. H. Chabot.

Les funérailles auront lieu demain matin 11 décembre à 8½ hrs.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AUX ELECTEURS

—DE LA—

CITE D'OTTAWA.

Messieurs les Electeurs,

Je viens vous demander de m'élire à la position honorable de Maire d'Ottawa.

Après avoir servi pendant trente-sept années comme membre du Conseil Municipal, terme pendant lequel j'ai plusieurs fois rempli la présidence de plusieurs comités importants et me suis toujours efforcé de sauvegarder les intérêts des contribuables, j'ai le droit, je pense, de leur demander de m'élire comme leur premier magistrat pour l'année 1891.

Je me suis toujours efforcé—comme je le ferai toujours—de donner aux affaires publiques de la ville autant d'attention que j'en donne à mes propres affaires ; et je crois que je puis voir scruter toute ma carrière municipale, sans crainte que l'on y découvre quelque chose à me reprocher.

Dans la grande ville de Londres le poste élevé de Londres est donné par courtoisie au doyen des échevins, et bien que cette règle ne soit pas suivie en Canada, je crois cependant que me trente-sept années de service, au Conseil de Ville, et l'expérience que j'ai acquise dans les affaires municipales, me devraient valoir l'honneur d'être Maire l'année prochaine.

Vous aurez à décider, messieurs les électeurs. C'est un privilège qui vous appartient. Ma vie publique et privée est devant vous. Jugez-là.

Si je suis élu je favoriserai de toutes mes forces les mesures qui seront dans l'intérêt de la ville d'Ottawa et de nature à assurer le bien-être de ses citoyens. J'aurai toujours pour motto : honnêteté d'intention et économie dans la dépense de l'argent du public, croyant qu'à ces conditions les intérêts des citoyens seront bien sauvegardés.

Votre obéissant serviteur,

John Heney.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Wolff's ACME Blacking

LE MEILLEUR POLI POUR

LES HARNAIS

Le Meilleur pour les bottes
" " " bottines
" " " souliers d'enfants

ABSOLUMENT IMPERMEABLE

ADOUCISSANT et PRESERVANT le cuir

Polissez les bottes une fois par semaine, les bottines de dames une fois par mois et les harnais trois fois par année. C'est assez pour obtenir des resultats parfaits. Il n'y a jamais eu un poli plus beau ni plus durable.

Vendu partout.

OLMSTED & CIE, Agents Généraux pour le Canada 138 rue King O., Toronto, Ont.

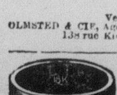

JONC D'OR SOLIDE

35c. pour un Jonc valant $2.

Ce jonc est fabriqué d'une composition métallique recouverte de deux lourdes lames d'or solide de 18 carats. Il est garanti ; il gardera son lustre et sa beauté pendant des années. Une garantie "bona-fide," est envoyée avec chaque jonc, ainsi qu'un blanc, que vous pouvez remplir et renvoyer avec le jonc s'il ne vous donne pas satisfaction, et alors nous vous remettrons votre argent. Ce jonc se vend généralement $2.00, on ne peut le distinguer d'avec un de $10.00. Pour introduire nos montres et nos bijouteries, nous enverrons ce jonc et en plus notre Catalogue et nos Termes Spéciaux aux Agents, etc., sur réception de 35c. en timbres-postes. L'annonce d'un jonc de cette qualité n'a jamais été faite auparavant. Envoyez vos commandes aussitôt que possible, car bientôt il sera trop tard. (Envoyez un morceau de papier de la grosseur de votre doigt.) Adressez SEARS & CIE., 112 Rue Yonge, Toronto, Can.

ISLAND HOME Stock Farm,

Grosse Ile, Wayne Co., Mich.

SAVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

Patrocle No. 2950 (1767).

IMPORTED

Percheron Horses.

All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME

is beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, and is accessible by railroad and steamboat. Visitors not familiar with the location may call at city office in Campau Building, and an escort will accompany them to the farm. Send for catalogue, free by mail. Address, Savage & Farnum, Detroit, Mich.

Rochon & McBride

Stock de Marchandises Seches devant etre vendu a Moitie Prix.

Notre Magasin a été fermé depuis Samedi et une réduction a été faite sur toutes les Marchandises et les Habits maintenant à exactement la moitié du prix.

TOUT DOIT ETRE VENDU

avant le 1er Janvier parceque nous serons alors obligés de livrer le local de notre magasin et de faire vendre à l'encan public ce qui restera de marchandises. Le magasin ouvre demain à 2 heures C'est notre première vente considérable depuis que nous sommes en affaires et ce sera la dernière.

Rochon & McBride

Coin des Rues Rideau et Nicholas.

AVIS

TERRES DE LA COURONNE, ONTARIO

AVIS est donné par les présentes que les terres situées entre la limite est du canton de Awrey dans le district de Nipissingue, au nord et au sud, et la limite ouest des cantons de Esten et Spragge dans le district d'Algoma, au nord, sont retirées de la vente au location, à partir du 1er décembre prochain, et qu'à l'avenir aucunes ventes ne seront faites dans les dites limites jusqu'à nouvel avis, excepté dans les cas suivants :

1o Lorsque la demande en a été régulièrement faite et que l'argent versé dans la caisse du département, ou

2o Lorsque les demandes ont été faites, une forte proportion du prix payé et lorsqu'une dépense assez forte a été faite pour augmenter ou compléter une exploration de la Concession.

On ne tiendra compte d'aucune demande déjà faite et qui n'a pas été accompagnée du prix d'achat de la terre, excepté dans les cas ci-dessus.

ARTHUR S. HARDY,
Commissaire des Terres.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 29 Novembre, 1890.

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant pour endos "Soumission pour un Dortoir, au Collège Militaire Royal, Kingston, Ont.," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi, le 12 Décembre 1890 pour les différents travaux que comporte l'érection d'une Bâtisse devant servir de Dortoir au Collège Militaire Royal, Kingston, Ont.

Les spécifications peuvent être vues au Département des Travaux Publics, Ottawa et au bureau de MM. Power & Son, architectes, Kingston, ou après le 21 novembre (vendredi) 1890 et les soumissions ne seront pas prises en considérations à moins d'être faites sur les formules fournies et signées des signatures courantes des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque acceptée, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, *égal à cinq pour cent* du montant de la soumission, qui sera confisqué si le signataire décline l'acceptation du contrat quand il sera appelé à l'exécuter, ou s'il ne peut mener à bon terme les travaux entrepris, et si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune autre soumission.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics
Ottawa, 19 nov., 1890

DEMANDES D'EMPLOI

Comme les temps sont durs et que l'argent se fait rare pour certaine partie de la classe ouvriere, le CANADA, d'ici a un nouvel avis publiera gratis les DEMANDES d'emploi et leur donnera trois insertions. Les insertions subsequentes s'il y en a, seront seules chargees au prix de vingt-cinq cents. C'est un veritable cadeau que nous faisons a la classe ouvriere.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY

A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié affranchi à toute adresse contre paiement de 50 cents. E. T. Hazeltine, Warren, Pa., E. U. de l'A.

PETITE GAZETTE

PERDU.—Jeudi, 4 dec. au marché By, un petit chien noir, répondant au nom de "Criquet." Il a les oreilles noires et au-dessus des yeux des taches jaunes. Le poil est assez court. La personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre à ce bureau.

ON DEMANDE une honnête femme pour laver et faire le ménage No. 92, avenue Stanley.

MAISON A LOUER—A bon marché pour l'hiver, 396 et 398 rue St André (sud). S'adressez à C. A. Douglas, 58 rue Sparks.

ON DEMANDE douze garçons pour vendre le CANADA à Hull. S'adresser à Nap St Denis, Rue Inkerman.

ON DEMANDE.—Quatre jeunes garçons âgés d'au moins 15 ans, pour délivrer LE CANADA. On paiera un bon salaire à un jeune garçon compétent.

TERRE A VENDRE. 50 acres de terre du lot numéro 20, aboutant à la rivière Ottawa dans le township Gloucester, constituant le front de l'ancienne ferme Shea, à trois milles d'Ottawa, sur le chemin de Montréal.

Il y a sur le lot une très bonne maison en bois très bien située et faisant face à la tête de Kettle Island.

C'est une des meilleures terres dans le comté. Termes de paiement faciles. S'adresser à ROBERT CUMMINGS, Cummings Bridge, Ont.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire comptant du premier jour. BROWN BROS., nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leur dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaitre la douleur, et les aunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très-agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandes le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LANDRY & THOMPSON,

Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux

DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET

Voitures de plaisir couvertes et ouvertes.

Résidence : 307 rue Rideau.

Commandes reçues aux No 157 rue Sparks

OTTAWA.

AVIS SPECIAL.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs de la Cite d'Ottawa.

Nous les CHARPENTIERS ET MENUISIERS DE L'UNION No. 548 de la "United Brotherhood" des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique,

Donnons par la présente avis que le ou après le 1er Mai 1891, Neuf Heures constitueront une journée de travail avec une augmentation de paie par heure équivalant au précédent prix des gages par jour.

Signé, SAM CHERRY, Président.
Le Comité J. TAYLOR, Sec.-Fin.
THOS. ASHE, Tres.
J. B. KERR, Syndic,

AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que tout colon, qui, D'ICI AU PREMIER MAI PROCHAIN, paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne sur prix d'achat de terres publiques, ne sera tenu de payer que cinq ans d'intérêt seulement.

La même remise est offerte aux colons sans titre qui achèteront et paieront le prix complet des terres qu'ils occupent, dans le délai susdit.

Tous ceux qui ne paieront point dans ce délai, devront subir la révocation de leur billet de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne.

GEORGES DUHAMEL,
Commissaire des Terres de la Couronne

Departement des Terres de la Couronne,
Quebec, 24 Octobre 1890.

Aucun journal n'est autorisé à publier cet avis sans une autorisation spéciale du Commissaire des Terres de la Couronne.
GEO. D.

Intéressante Découverte Brevetée

PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS

PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)

Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer (la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)

L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie

207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Pharies et Drogueries du Monde.

ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE